

DEPARTEMENT DE L'AUBE

ARRONDISSEMENT DE NOGENT SUR SEINE

COMMUNE de MONTPOTHIER

**Arrêté n°2014/17**

**Portant interdiction d'accès au terrain situé au 139 rue de la Mairie**

Le Maire de la commune de Montpothier ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2131-1, L.2212-2, L.2212-4 et L.2215-1 ;

Considérant que ce terrain situé au 139 rue de la Maire est en cours de travaux présente un risque imminent engendrant une menace directe pour le public ;

Considérant qu'en raison de la gravité de la situation, il convient d'engager la procédure réglementaire afin que la sécurité publique soit établie et sauvegardée.

**ARRÊTE**

Article 1 – Au vu du risque de danger imminent que représente le terrain situé au 139 rue de la mairie, **les accès sont interdits à toute personne étrangère.**

Article 2 – le présent arrêté entrera en vigueur dès sa publication. Il sera affiché en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Article 3 – Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise, chacun en ce qui le concerne, à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Nogent-sur-Seine,
- Madame la Sous-Préfète.

Fait à Montpothier, le 20 Septembre 2024

Le Maire,



Cesar CORNAZ  
2024.09.20 18:12:42 +0200  
Ref:7245052-10864073-1-D  
Signature numérique  
le Maire

César CORNAZ

Affiché le 20/09/2024